

Habitat durable

6/6



Poser des panneaux photovoltaïques est-il encore rapidement rentabilisé ? La pompe à chaleur est-elle l'installation de chauffage la plus respectueuse de l'environnement ? Et les dispositifs de récupération d'eau, la panacée ? Pendant cinq jours, « Le Soir » vous aide à rendre votre habitat plus « durable ».

ENVIRONNEMENT

Rénover vite et fort : les grandes

Si l'argument environnemental et climatique ne suffisait pas, la crise énergétique a balayé les dernières oppositions à l'impératif de rénover les bâtiments. Reste à améliorer les dispositifs d'aide, à introduire des contraintes et à investir massivement.

MICHEL DE MUELENAERE

Rénover, isoler, améliorer, rendre plus efficace, plus durable, plus vert... La feuille de route pour les logements, et plus largement pour tous les bâtiments, est claire. Il faut améliorer à tout prix leurs performances énergétiques. En clair : utiliser le moins d'énergie possible pour chauffer, éclairer, cuisiner, habiter. Sans affecter le bien-être des habitants, mieux encore, en l'améliorant. Par ailleurs, il faut aussi réduire tous les autres impacts négatifs sur l'environnement : mieux gérer les eaux de pluie, utiliser des matériaux plus écologiques, réutiliser les bâtiments et les matériaux et recycler ce qui ne peut pas l'être, préserver les espaces verts, notamment en bétonnant le moins possible, laisser le sol perméable, recourir à des technologies « vertes » et plus sobres, accueillir la biodiversité... C'est le sens de la série d'articles que *Le Soir* a consacrée cette semaine à l'habitat durable.

Lutter contre la précarité

Même s'il faut agir sur tous les tableaux, améliorer l'efficacité énergétique est incontestablement la priorité du moment. C'est un impératif social. En Wallonie, on estime que trois ménages sur dix (29,5 %) souffrent de précarité énergétique ; parce que l'énergie représente une part trop importante de leur budget, parce qu'ils doivent restreindre leur consommation ou parce qu'ils rencontrent des difficultés financières à se chauffer correctement. C'est prouvé : les ménages touchés par la précarité énergétique vivent le plus souvent dans des passoires énergétiques et sont proportionnellement plus touchés que les autres par les défauts de qualité de leur logement, tels que l'humidité et la présence de fuites. Or, à Bruxelles, la précarité énergétique touche 27,6 % de la population. A l'échelle de la Belgique, elle affecte un ménage sur cinq.

Inutile de dire que cette situation, décrite avant l'actuelle crise de l'énergie, devrait sérieusement s'aggraver dans les prochains mois, voire années. Ainsi, entre mai 2021 et mai 2022, la facture annuelle d'un ménage belge a bondi de 98 % pour le gaz naturel et de 54 % pour l'électricité.

Sans surprise, ce sont les locataires – y compris dans les logements sociaux – les plus touchés par cette précarité qui monte. Parmi eux, les ménages isolés, majoritairement des femmes avec enfants, sont particulièrement vulnérables. En Wallonie, rappelons-le, une personne sur quatre est déjà « à risque de pauvreté ». C'est entre 35 et 40 % à Bruxelles.

Agir pour le climat

La rénovation énergétique des bâtiments est aussi un impératif climatique. Le seul chauffage dans le secteur résidentiel en Belgique représente 13,8 % de nos émissions de gaz à effet de serre en 2020. En Wallonie, le logement pèse 24 % des émissions (37 % pour le transport) et environ 32 % à Bruxelles.

Inutile de dire que dans la perspective d'une société décarbonée en 2050, l'effort à réaliser est considérable. Et les objectifs que se sont fixés les trois Régions, compétentes en matière de bâtiments, sont à l'avenant. Bruxelles veut qu'en 2050 au plus tard, le niveau moyen de PEB (performance énergétique) du bâti résidentiel se situe à une consommation de 100 kWh/m²/an en moyenne. Soit un PEB C⁺, selon la nomenclature actuelle. Cela représente une consommation moyenne divisée par trois par rapport à aujourd'hui sur l'ensemble du parc de logements. Or, la

majorité des habitations bruxelloises se situent dans les classes énergétiques E, F et G.

La Wallonie vise quant à elle un PEB A moyen dans tout le bâti (entre 45 et 85 kWh/m²/an). Or, un logement sur trois en Wallonie n'est pas isolé ; une maison sur trois et un appartement sur quatre appartiennent à la classe énergétique la plus économe (G). Pour parvenir à ses fins, estime-t-on auprès du bureau de consultants Climact, quelque 125 logements devront être rénovés quotidiennement au cours des 30 prochaines années.

Les deux Régions doivent tout simplement tripler le rythme actuel des rénovations. « C'est même un peu plus pour la Wallonie, affirme Francis Carnoy, patron de Embuild Wallonie, l'ex-Confédération de la construction : on

rénovent actuellement 0,7 % des logements chaque année – et encore, l'indicateur est imparfait. Il faut passer à 3 %. »

Pousser le rythme

Y est-on ? Partout, le constat est le même : « Le rythme actuel des rénovations n'est pas suffisant et les cadres incitatifs existants n'ont pas les effets nécessaires », reconnaît-on du côté wallon. « Au vu de l'analyse des certificats [PEB] existants, la Wallonie semble très loin d'atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés dans sa stratégie de rénovation à long terme des bâtiments », tranchait récemment un récent rapport du centre d'études en habitat durable en

Wallonie.

Il y a un sérieux retard à rattraper. « En Wallonie, on a toujours bricolé en matière d'énergie depuis très longtemps, détaille François Grevisse, expert en énergie chez Actiris. Derrière l'intérêt de façade, il y a beaucoup de laisser-aller et les moyens investis ont toujours été insuffisants. »

« Pendant des décennies, on n'a pas payé l'énergie à sa juste valeur, ajoute Michel Lequeux, patron d'Eureca, une entreprise de conseil en rénovation. Maintenant, "l'huissier" vient frapper à la porte. Un huissier écologique et un huissier socio-économique. Je suis tellement étonné que nos concitoyens et les politiques soient étonnés de ce qui se passe ! »

On connaît les obstacles qui ont fait

En Wallonie, on rénove actuellement 0,7 % des logements chaque année – et encore, l'indicateur est imparfait. Il faut passer à 3 %

Francis Carnoy

Patron de Embuild Wallonie

”

